

Enquête sur le Jazz-Band

NOTRE QUESTIONNAIRE

1° *Le jazz-band est-il pour vous « de la musique » ? De quel ordre sont vos impressions devant le jazz ?*

2° *Exerce-t-il une influence sur l'esthétique contemporaine et plus particulièrement sur les formes musicales ?*

3° *Pensez-vous que puisse se créer une musique de jazz originale et indépendante, obéissant à des lois propres ?*

REPONSE DE M. CLAUDE SEYMART

M. Claude Seymart, collaborateur de la Revue Musicale, dissimule un de nos experts financiers les plus avertis d'à présent.

On aurait tort de ne pas prêter d'attention au jazz : ce n'est pas une création sans portée de la mode mais une véritable manifestation musicale. Relève-t-il de l'art ? Il me semble qu'il en marque plutôt les limites indécises. Les impressions qu'il produit sont primitives, troubles et violentes : ivresse des sons et des bruits, joie animale des mouvements souples et rythmés, mélancolie de mélodies passionnées. Le jazz exerce une influence indéniable sur la musique actuelle qui lui emprunte de ses rythmes marqués et heurtés, de ses couleurs violentes et, sinon de ses harmonies, du moins de ses modulations ou plus encore de ses changements de tons brusques et lumineux. Des exemples ? Voyez, parmi tant d'autres, *Mavra*, de Strawinsky et *l'Enfant et les sortilèges*, de Ravel. Mais de là à supposer à ce genre un rôle dans l'évolution de l'esthétique contemporaine et plus particulièrement des formes musicales, il y a une grande exagération et seulement un prétexte à paradoxes. Je crois plutôt que le jazz, arrivé à son apogée sous le règne du shimmy, entre actuellement en décadence et va bientôt s'éteindre dans un gémissement de saxophone, un pizzicato de violon et un dernier frémissement de cymbale.

André Cœuroy et André Schæffner.

COLLISSES